



**LES CONCESSIONS DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL
EN 2021
SYNTHÈSE**

I. LES DONNÉES CHIFFRÉES À RETENIR

- 5 conventions de concession :

Synthèse	Concession historique 1997	Concession 2005	Concession 2006	Concession 2007	Concession 2017
Date d'entrée en vigueur	15/12/1997	22/09/2005	02/06/2006	26/10/2007	26/12/2017
Durée	30 ans				
Terme	15/12/2027	22/09/2035	22/06/2036	26/10/2037	26/12/2047
Mission principale du concessionnaire	Distribution de Gaz naturel				

- Un périmètre géographique qui évolue chaque année => 114 communes en 2021 (Vire-Normandie et Douvres-la-Délivrande)

1. LES USAGERS

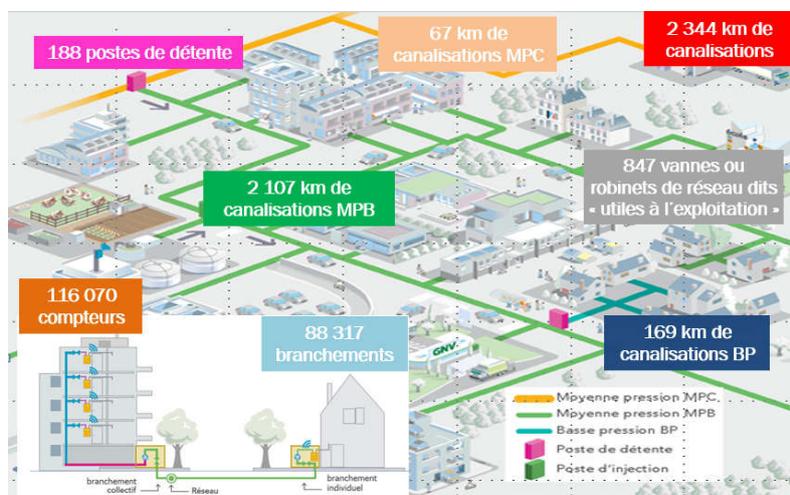
- 113 179 usagers en soutirage** (+5,9%) à périmètre constant (+1,4%, 108 425 usagers). Des évolutions du nombre d'usagers très variables en fonction des concessions. **99% des usagers** appartiennent à la **concession historique**. Le nombre d'usagers **de toutes les tranches tarifaires progresse**.
- 2 967 GWh acheminés** (+20,4%), à périmètre constant (+11,2%). **99% du volume consommé** appartient à la concession historique. Des évolutions du volume distribué **très variables** en fonction des concessions. Le volume consommé par les usagers augmente **pour toutes les tranches tarifaires**.
- Deux installations injectent du biogaz** dans les réseaux de distribution depuis 2020. Ces installations disposent d'une capacité d'injection cumulée de 554 Nm³/h. Ces installations ont injecté en 2021, 42 459 MWh. Ce volume injecté est en progression de 57% par rapport à l'exercice antérieur.
- 73 % des usagers en soutirage** sont des **usagers T2** qui consomme **47,5% du volume distribué**.
- 94% des usagers** de l'ensemble des concessions **sont des usagers résidentiels**.
- Le secteur **résidentiel** absorbe **42%** du volume consommé, le secteur de **l'industrie**, **35%** du volume consommé, le secteur **tertiaire**, **23%**.
- 110 396 compteurs Gazpar** posés, le taux d'équipement atteint **91%**, il progresse de 11 points. Le taux de refus de pose est **minime** (0.22%).
- Les indicateurs de relève des compteurs sont bons**.
- Le **volume des prestations** réalisées par le Concessionnaire progresse (+13%, +7% à périmètre constant).
- Forte évolution** du nombre de prestations réalisées par GRDF en dehors de celles rémunérées par l'ATRD liées à **un changement de méthode de calcul**.
- Les taux de réalisation** des prestations hors raccordement dans les délais convenus **sont bons** malgré une légère décroissance.
- Le taux de réalisation des branchements** les délais convenus **sont bons et progressent** par rapport aux exercices antérieurs alors que l'activité de raccordement s'est renforcée.

- ❑ Un nombre de réclamations qui diminue (863 réclamations, -0,7%). Après trois exercices consécutifs de progression cette **décroissance est satisfaisante**. Ce mouvement doit se confirmer lors des prochains exercices.
- ❑ 94,7% des réclamations présentées par les usagers sont traitées en moins de 30 jours : ce taux est moindre que celui de l'exercice précédent.

2. LES TRAVAUX

- ❑ Forte augmentation du linéaire de **réseau mis en concession** (30 km, +30% par rapport au linéaire de l'année précédente, +70% en €).
- ❑ Le nombre de branchements progresse, c'est une **prise plus nuancée que celle observée sur les linéaires, après la contraction observée en 2020 du fait de la pandémie** (+306).
- ❑ Le **nombre d'études** de rentabilité réalisées se contracte **fortement**. Cette diminution est le signe d'une **amorce de désaffection** des usagers envers l'énergie gaz liée notamment à la mise en pace de la RE 2020 qui limite fortement l'usage du gaz et à l'augmentation du coût des énergies.
- ❑ Les dépenses de maintenance **progressent**, notamment celles de maintenance préventive.
- ❑ L'**information du Concédant relative aux actions de maintenance et leurs résultats, reste à parfaire**.
- ❑ Les informations communiquées par le Concessionnaire en matière de maintenance font apparaître que ses programmes de maintenance des ouvrages **sont respectés sans action de maintenance inhabituelle**.

3. LES OUVRAGES



- ❑ Le réseau de distribution de gaz naturel est composé de 2 344 km de canalisations réparties par niveau de pression.¹
- ❑ Le **linéaire de canalisations progresse** de 7% sur l'ensemble des concessions, cette évolution est liée à l'extension du périmètre de la concession historique. Le linéaire de réseau des autres concessions est en hausse de +1,5%. Le linéaire de la concession 2006 n'a pas évolué depuis 2017. Le linéaire de la concession 2017 n'a pas évolué en 2021.
- ❑ Le réseau est composé majoritairement de **canalisations en polyéthylène** (67%) et de canalisations de **moyenne pression de type B** (90%, 2 107 km).

¹ Moyenne pression de type C (MPC) : entre 4 bar et 25 bar ; Moyenne pression de type B (MPB) : entre 400 mbar et 4 bar ; Basse pression (BP) : inférieure à 50 mbar.



- ❑ L'âge moyen des canalisations **est de moins de 29 ans** pour l'ensemble des concessions. Les pourcentages d'ouvrages dépassant leurs durées d'amortissement et leurs durées de vie technique sont à surveiller.
- ❑ Le taux de canalisations en classe de précision **A est en moyenne de 80% sur les communes en zone urbaine** et 74% sur les autres communes. Le Concedant demande à nouveau de report de l'ensemble des branchements en cartographie et relève une baisse lente mais régulière du pourcentage de branchement localisé au moyen de l'adresse du PCE (Point de Comptage et d'Estimation).

4. LA QUALITÉ

- ❑ Le nombre d'appels sur la ligne Urgence Sécurité Gaz (3 298) est en diminution de -4% par rapport à 2020. Le nombre d'incidents (pour dépannage et pour sécurité) enregistrés en 2021 sur les territoires des concessions (1 601) a augmenté de +4% par rapport à 2020 (et baissé de -1% à isopérimètre 2020).
- ❑ À la maille du département, le Concessionnaire précise qu'il arrive sur les lieux de l'incident en moins de **60 minutes pour 99,6% de ses interventions pour motif de sécurité** (c'est-à-dire hors dépannage).
- ❑ **1 incident majeur a eu lieu en 2021** (fuite à la suite d'un dommage à un branchement lors de travaux de tiers à Caen). Le nombre d'incidents majeurs doit être surveillé.
- ❑ **Le délai d'arrêt du flux gazeux (AFG) en minutes sur le périmètre du SDEC ÉNERGIE n'a pas été communiqué. Il augmente au périmètre du département (69 minutes).**
- ❑ La principale nature des incidents constatés est : **fuite de gaz sans incendie ni explosion**. Le Concessionnaire doit agir pour diminuer la cause d'incident « **usure ou rupture de pièces** » (44% des causes) et pour diminuer le nombre d'incidents sur **les branchements** (77% des sièges).
- ❑ Les taux d'incidents par type d'ouvrages **sont bas et stables. Deux taux sont néanmoins à surveiller** : celui concernant les linéaires de branchements et celui relatif aux canalisations BP.
- ❑ Toutes pressions confondues, on observe en moyenne **1,1 fuites pour 100 km de réseau**. Les taux de fuites par type d'ouvrages **sont en baisse** pour les branchements individuels, les branchements particuliers, les colonnes d'immeuble et les colonnes montantes.
- ❑ **Le taux de fuites sur les canalisations en basse pression est 12 fois plus élevé** (BP : 7,1%) que sur celles en moyenne pression de type B (MPB : 0,6%). **Le stock de canalisations en basse pression doit diminuer compte tenu de leur caractère incidentogène.**

5. LA COMPTABILITÉ

- ❑ La valeur brute des ouvrages utiles pour l'ensemble des concessions s'établit à **299 739 k€**. 98% de ces ouvrages appartiennent à la concession historique. Les canalisations de distribution représentent plus de la moitié de la valeur d'acquisition du patrimoine concédé. Rapportée au nombre d'usagers, la valeur d'actif des ouvrages concédés imputable à la desserte de chacun s'élève de 2 382 €.
- ❑ Les valeurs comptables des ouvrages concédés pour l'ensemble des concessions s'établissent comme suit au terme de l'exercice 2021² :
 - La valeur brute des ouvrages concédés atteint **256 929 k€**,
 - Les amortissements atteignent **116 836 k€** (dépréciation et industriels),
 - La valeur nette de ces ouvrages atteint **152 790 k€**.
- ❑ **Les ouvrages concédés sont amortis à hauteur 43%** de leur valeur d'acquisition d'origine.
- ❑ Sur l'ensemble des concessions, les dépenses d'investissements sur les ouvrages concédés, en 2021, ont atteint **12 696 k€**.

² Données reportées dans les fichiers d'états de contrôle

- Le Concédant relève que la qualité de l'information économique et financière reste à parfaire sur de nombreux points.

II. NOS PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les conclusions ci-dessous ne comportent qu'une partie des remarques des auditeurs³. Il est indispensable de se reporter au contenu des bilans de chaque partie de la mission de contrôle afin de prendre connaissance de l'exhaustivité des remarques de l'Autorité concédante :

I USAGERS		- Forte progression du taux d'équipement en compteurs Gazpar (91%). - Les taux de prestations ou de raccordement dans les délais convenus sont bons et s'améliorent pour les raccordements.
		
II TRAVAUX		- Augmentation du linéaire de canalisations mis en concession.
		- Non-transmission d'un certain nombre de données : détail des montants par poste de maintenance curative et préventive, depuis la mission de contrôle 2018. - Le Concédant attend la communication d'un certain nombre d'indicateurs de réalisation et de résultat des gammes de maintenance des ouvrages concédés.
III OUVRAGES		- Age moyen des canalisations de réseau contenu, - Baisse de la proportion de branchements dits « fictifs ».
		- Non-communication des données cartographiques relatives aux branchements dits « fictifs ».
IV QUALITÉ		- Les taux d'incidents par type d'ouvrages sont bas et assez stables, à l'exception de ceux relatifs aux branchements et aux canalisations basse pression. - Les taux de fuites par type d'ouvrages sont en baisse pour les branchements individuels, les branchements particuliers, les colonnes d'immeuble et les colonnes montantes.
		- Le taux d'incidents sur canalisations BP est 5 fois supérieur à celui sur canalisations MPB et le taux de fuites des canalisations BP est 12 fois supérieur.
V COMPTABILITÉ		- Redressement des dépenses d'investissement.
		- La présentation des origines de financement doit être corrigée. - Le sort des passifs de concession mérite d'être éclairci. - Les nombreuses limites à l'information transmise au titre des amortissements au Concédant doivent être levées. - L'information relative à la provision pour renouvellement doit être complétée. - L'information relative au droit du Concédant doit être clarifiée et complétée. - L'information financière reste lacunaire.

³ Sont exclus, l'ensemble des points en attente ou à surveiller lors de la prochaine mission de contrôle ainsi qu'une partie des points forts et des points faibles ou en attente récurrente.